

CONVOCAATION

Les membres du conseil communal de Kopstal sont priés de bien vouloir assister à la prochaine réunion du conseil communal qui aura lieu en date du mercredi 09.07.2025 à 08h30 au premier étage de la Mairie de Kopstal.

A l'ordre du jour figurent les points suivants :

Réunion à huis clos :

1. Changement de composition de l'équipe pacte nature

Réunion publique :

2. Vote du projet définitif détaillé relatif à la rénovation du bâtiment "Al Schoul" à Kopstal
3. Vote d'un avis sur les suites à donner aux réclamations dirigées contre l'adoption définitive du plan d'aménagement général de la Commune de Kopstal
4. Discussion relative au contrôle des chantiers réalisés sur le territoire de la Commune de Kopstal
5. Adoption de l'organisation scolaire provisoire et du plan d'encadrement périscolaire de l'enseignement fondamental pour l'année scolaire 2025-26
6. Approbation d'un projet de convention avec l'Office national de l'accueil
7. Approbation d'un contrat de prestation de service relatif au projet "Aurékids"
8. Création d'un poste de coordinateur sportif
9. Modification du règlement d'ordre intérieur du conseil communal et des commissions consultatives communales
10. Construction et exploitation d'une piscine intercommunale à Kehlen - décision de principe pour la création d'un syndicat intercommunal
11. Vote d'un crédit spécial relatif à l'acquisition et l'installation de distributeurs d'eau potable
12. Vote d'un crédit spécial relatif à l'acquisition de plusieurs bennes transportables
13. Vote d'un règlement communal concernant l'utilisation du service « Nightrider », y compris la fixation des prix
14. Vote d'un règlement communal relatif à la location et l'utilisation du lave-vaisselle mobile, de la remorque frigorifique, de la buvette mobile ainsi que de la remorque sanitaire
15. Présentation de l'Office social commun à Mamer
16. Rapports des représentants auprès des syndicats intercommunaux et des commissions de surveillance
17. Questions, réponses et divers

Kopstal, le 2 juillet 2025

Pour le Collège des bourgmestre et échevins

le secrétaire communal



le bourgmestre

